Rétroplanning du mariage

Outillé

Date du mariage : _____ / _____ / _____ · À cocher au fil des mois.

18 à 12 mois avant

- [ ] Fixer le budget global
- [ ] Estimer le nombre d'invités
- [ ] Choisir la saison et une ou deux dates
- [ ] Visiter et réserver le lieu
- [ ] Choisir un wedding planner
- [ ] Réserver le traiteur
- [ ] Réserver le photographe et le vidéaste

12 à 9 mois avant

- [ ] Réserver la musique
- [ ] Réserver l'officiant d'une cérémonie laïque
- [ ] Envoyer les save the date
- [ ] Chercher les tenues
- [ ] Prévoir l'hébergement des invités

9 à 6 mois avant

- [ ] Choisir le fleuriste et la décoration
- [ ] Créer le mini-site des invités
- [ ] Réserver le transport
- [ ] Commander les alliances

6 à 4 mois avant

- [ ] Faire la dégustation du menu
- [ ] Choisir le gâteau
- [ ] Préparer les faire-part
- [ ] Prendre rendez-vous à la mairie
- [ ] Voir le notaire (contrat de mariage)

4 à 2 mois avant

- [ ] Envoyer les faire-part avec une date limite de réponse
- [ ] Déposer le dossier à la mairie
- [ ] Organiser les essayages
- [ ] Prévoir les animations

2 mois à 1 mois avant

- [ ] Relancer les invités sans réponse
- [ ] Arrêter la liste définitive
- [ ] Commencer le plan de table
- [ ] Écrire le conducteur du jour J

1 mois avant

- [ ] Couverts et régimes envoyés au traiteur
- [ ] Finaliser le plan de table
- [ ] Finaliser le conducteur
- [ ] Confirmer chaque prestataire et son horaire
- [ ] Préparer les paiements

La semaine du mariage

- [ ] Envoyer le conducteur final aux prestataires
- [ ] Préparer les objets à apporter
- [ ] Faire une dernière visite du lieu

Le mois suivant

- [ ] Rendre le matériel loué
- [ ] Laisser un avis aux prestataires
- [ ] Remercier les invités
- [ ] Récupérer les photos et la vidéo

> Mairie : chaque commune fixe ses délais de dépôt du dossier ; les bans sont publiés pendant 10 jours (service-public.fr, « Mariage : formalités »).

> Modèle gratuit OUTILLÉ · Le guide complet : outillé.fr/guides/retroplanning-mariage/